

Image not found or type unknown



Modification du lieu de travail

Par **mica02**, le **17/01/2010** à **09:15**

Bonjour, j'ai 37 ans d'ancienneté au sein d'un même établissement et mon employeur a pour projet de modifier mon lieu de travail en me mettant à disposition d'un autre établissement. suis-je en droit de refuser ? quelles conséquences aura mon refus ? pourra-t-il me licencier sans indemnité ? merci de votre réponse